



Communiqué de presse

Lundi 1^{er} juin 2026

L'UGAP et Cybermalveillance.gouv.fr nouent un partenariat structurant pour accompagner les acteurs publics face au risque cyber

Dans un contexte d'intensification des menaces numériques, l'UGAP, centrale d'achat public, et Cybermalveillance.gouv.fr ont signé une convention de partenariat visant à renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des acheteurs publics en matière de cybersécurité.

Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune de mieux outiller les décideurs publics face aux risques numériques, et plus particulièrement au risque cyber, désormais critique pour la continuité des services publics.

Une exposition accrue et des capacités inégales entre territoires

Piratage, hameçonnage, rançongiciels, faux ordre de virement, fuite de données : les menaces se multiplient et affectent l'ensemble des collectivités, avec des capacités de réponse très variables selon leur taille.

Si les collectivités s'estiment globalement mieux protégées, elles ne sont pour autant pas mieux préparées en cas de cyberattaque. En effet, elles ne sont en moyenne que 14 % à se sentir bien préparées, principalement les collectivités de plus de 5 000 habitants (24 %)*.

Dans ce contexte, le partenariat entre l'UGAP et Cybermalveillance.gouv.fr vise à réduire ces écarts en facilitant l'accès à l'information, aux bonnes pratiques et aux dispositifs d'accompagnement existants.

Acculturer et outiller les décideurs publics face aux risques numériques

La convention formalise des engagements réciproques pour informer, sensibiliser et accompagner les parties prenantes sur les enjeux de cybersécurité. L'ambition : faire progresser la maturité des organisations publiques en matière de gestion des risques numériques.

Dans ce cadre, plusieurs actions seront déployées :

- Diffusion de contenus pédagogiques et opérationnels (fiches « réflexes », guides de bonnes pratiques),
- organisation d'actions de sensibilisation à destination des acheteurs publics,
- mobilisation des équipes commerciales de l'UGAP pour relayer ces enjeux au plus près du terrain.

« Si la prise de conscience sur les risques numériques progresse, le déploiement de dispositifs robustes de maîtrise reste encore hétérogène. Les acteurs publics expriment un besoin fort d'accompagnement dans la sécurisation globale de leurs systèmes d'information », souligne Guillaume Malespine, directeur audit, contrôle interne, et risques à l'UGAP.

La cybersécurité, un prérequis à toute stratégie numérique

À l'heure de la transformation numérique des territoires, la cybersécurité s'impose comme une condition essentielle de la continuité et de la qualité du service public. Pour les élus comme pour les DSI, elle constitue désormais le socle de toute stratégie numérique, en amont des projets liés à la donnée ou à l'intelligence artificielle.

« Les collectivités territoriales figurent parmi les cibles privilégiées des cyberattaques. Si les plus grandes intensifient leurs efforts en cyber, l'écart se creuse avec celles de moins de 1000 habitants qui ne se sentent pas concernées par cet enjeu— Plus que jamais, il est indispensable que chaque collectivité soit accompagnée pour prendre les mesures nécessaires sur le volet technique et humain, se sécuriser en amont et se préparer à affronter une attaque » rappelle Franck Gicquel, directeur des partenariats à Cybermalveillance.gouv.fr

Un levier concret au service des acheteurs publics

En s'appuyant sur son rôle de centrale d'achat public et son ancrage auprès des acteurs territoriaux, l'UGAP contribuera à amplifier la diffusion des messages de prévention et des outils proposés par Cybermalveillance.gouv.fr.

Objectif commun : permettre aux collectivités et établissements publics d'intégrer pleinement la cybersécurité dans leurs stratégies d'achat et de transformation numérique, et ainsi renforcer durablement leur résilience face aux risques numériques.

**Étude 2024 conduite par OpinionWay pour Cybermalveillance.gouv.fr du 26 août au 4 octobre en ligne (CAWI) auprès d'un échantillon de 1710 élus de collectivités/ agents communaux en charge de l'informatique et de la sécurité des communes de moins de 25 000 habitants en France métropolitaine et dans les départements et régions d'Outre-Mer.*

À propos de l'UGAP

Centrale d'achat public en France, l'UGAP agit pour la commande publique. Elle accompagne depuis plus de 50 ans les acteurs publics à faire le choix de l'achat juste au service d'une économie compétitive et durable. L'établissement propose des solutions et des services performants accessibles directement par les collectivités territoriales, services de l'Etat, hôpitaux et secteur médico-social. Les procédures d'appel d'offres sont accomplies par les experts de l'UGAP qui assurent aussi l'ensemble de la relation commerciale, de la demande de devis à la livraison, en passant par la facturation et la gestion des éventuels litiges.

Acteur de mise en œuvre des politiques d'achat responsable, l'UGAP se distingue par son engagement RSE objectif et mesurable. Ainsi, en 2025, 100 % de ses marchés intègrent une disposition environnementale et 73 % une disposition sociale. Près de 68 % de ses fournisseurs* sont des PME, et 96,4 % des titulaires de marché sont implantés en France. Depuis 2013, la centrale d'achat public détient le label "Relations Fournisseurs et Achats Responsables".

En 2025, son activité globale s'est élevée à 6,98 milliards d'euros HT.

**titulaires, sous-traitants, co-traitants, éditeurs de logiciels*

Pour en savoir plus : www.ugap.fr

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, la protection des organisations, la sensibilisation aux risques numériques, et l'observation de la menace sur le territoire français, qui s'illustrent notamment au travers du service d'assistance 17Cyber.

Ses 62 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2025, Cybermalveillance.gouv.fr a accueilli 5,1 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et plus de 504 000 personnes ont réalisé un parcours d'assistance.

www.cybermalveillance.gouv.fr